

PLATEFORME DE FORMATION METIERS DU BATIMENT

SARLAT



**NOUVEAU
EN ALTERNANCE**

formation
« *Maçon du bâti ancien* »

Titre Professionnel
en apprentissage
Sur 1 an – Niveau V

Contact :

Rébecca DAIN Maison de l'emploi du Périgord Noir :

05 53 31 56 02 - 06 71 14 57 63

rebecca.dain@mdepn.com

www.mdepn.com

**juillet
2012**

PLATEFORME DE FORMATION METIERS DU BATIMENT

SARLAT



**NOUVEAU
EN ALTERNANCE**

formation
« *Maçon du bâti ancien* »

Titre Professionnel
en apprentissage
Sur 1 an – Niveau V

Contact :

Rébecca DAIN Maison de l'emploi du Périgord Noir :

05 53 31 56 02 - 06 71 14 57 63

rebecca.dain@mdepn.com

www.mdepn.com

juillet
2012

La formation de l'apprenti par un professionnel expérimenté :

Exécuter des travaux de maçonnerie dans du bâti ancien	Bâtir ou restaurer un mur en matériau traditionnel local
	Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages
	Remplacer un élément de maçonnerie
	Réaliser un sol en dallage
	Réaliser les opérations de montage et de démontage d'un échafaudage de pied
Réaliser des enduits dans du bâti ancien	Réaliser les opérations de montage et de démontage d'un échafaudage de pied
	Enduire un ouvrage de maçonnerie avec un mortier traditionnel local
	Rejointoyer des maçonneries
Réaliser des ouvrages coffrés dans du bâti ancien	Réaliser des coffrages en bois
	Ferrailler et couler le béton des éléments de structure simples en béton armé
	Mettre en œuvre un plancher poutrelles et hourdis

Rythme de l'alternance :

2 semaines en entreprise, 1 semaine en formation à SARLAT avec le CFA BTP de Périgueux

Contrat de travail :

En apprentissage d'un an à partir d'octobre 2012

Examen du 1er au 4 juillet 2013

Salaire selon âge et expérience : entre 25% et 78% du SMIC

Exonération de 90% des charges

Prime de la Région : 1200 € + différents bonus de 400€ possibles selon conditions

La formation de l'apprenti par un professionnel expérimenté :

Exécuter des travaux de maçonnerie dans du bâti ancien	Bâtir ou restaurer un mur en matériau traditionnel local
	Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages
	Remplacer un élément de maçonnerie
	Réaliser un sol en dallage
	Réaliser les opérations de montage et de démontage d'un échafaudage de pied
Réaliser des enduits dans du bâti ancien	Réaliser les opérations de montage et de démontage d'un échafaudage de pied
	Enduire un ouvrage de maçonnerie avec un mortier traditionnel local
	Rejointoyer des maçonneries
Réaliser des ouvrages coffrés dans du bâti ancien	Réaliser des coffrages en bois
	Ferrailler et couler le béton des éléments de structure simples en béton armé
	Mettre en œuvre un plancher poutrelles et hourdis

Rythme de l'alternance :

2 semaines en entreprise, 1 semaine en formation à SARLAT avec le CFA BTP de Périgueux

Contrat de travail :

En apprentissage d'un an à partir d'octobre 2012

Examen du 1er au 4 juillet 2013

Salaire selon âge et expérience : entre 25% et 78% du SMIC

Exonération de 90% des charges

Prime de la Région : 1200 € + différents bonus de 400€ possibles selon conditions